

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**Mairie de LA CHAISE-DIEU****Séance du 11 septembre 2023, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 30 août 2023****Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire****Nombre de conseillers**

- en exercice :	<b>13</b>
- présents :	<b>12</b>
- votants :	<b>12</b>
- absents :	<b>1</b>

**Liste des membres :** M BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. PHILIPON Pierre, M. SPECCEL Gérard, M PHILBEE Paul,**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** Mme SCIORTINO Pascale**2023 – 70 Coupe de bois 2024 Forêt sectionale de Baffour, parcelle 1**

Sur proposition de l'ONF, conformément au programme de coupes et après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe pour les coupes de bois de l'exercice 2024, les destinations suivantes :

LA VENTE :

<b>Forêt (dénomination)</b>	<b>Parcelle</b>	<b>Nature de la coupe</b>	<b>Surface à parcourir (ha)</b>	<b>Vente sur pied ou façonnée</b>
Sectionale de Baffour	1	IRR	3.81	Sur pied

Pour toutes les autres coupes, les ventes se feront sur pied soit en bloc soit à la mesure.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Le Maire  
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance

Nombre de votants		11
<b>VOTE</b>	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11